

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
--	--	--

Conférence audio du 27 novembre 2020

Présentes pour **Solidaires** : Béatrice Hamon, Sarah Benet et Sylvie Bacherot.

En préambule de cette réunion, M. Salaun excuse l'absence de Mme Brigant, mobilisée avec le Préfet sur la relance économique.

M. Salaun annonce le départ de M. Haumont à l'Enfip. Une procédure de recrutement est en cours. En attendant, les missions de M. Haumont sont réparties entre Mme Brigant, Mme Bouvet et M. Salaun.

1/ Les annonces présidentielles du 24 novembre 2020

M. Salaun rappelle que nous sommes toujours en confinement. Ce qui a été annoncé concerne, dans un premier temps, un allègement pour les commerces et pour les Français.

En ce qui concerne la DGFiP, le cadre général ne change pas. Les conditions d'accueil restent telles qu'elles sont actuellement. La notion de télétravail est toujours mise en avant.

Une Organisation Syndicale fait part de son inquiétude quant à l'accueil physique à Brest Duquesne, où il a été constaté un afflux important d'usagers, avec notamment une concentration d'environ 30 personnes dans le hall d'accueil, et une file d'attente conséquente dehors.

Notre Administration n'est donc pas exemplaire, alors que le Gouvernement demande aux commerces de mettre en place une gestion drastique de cette crise. Cette situation pourrait justifier un droit de retrait.

Solidaires évoque aussi une grande affluence sur Quimper Ty Nay, des usagers attendant en dehors du bâtiment.

M. Salaun annonce que la Direction va revoir la situation.

Solidaires ne manquera pas d'interroger la Direction à ce sujet lors de la prochaine conférence audio.

2/ Point sur le télétravail

Un protocole sur le télétravail vient d'être réalisé, et a été présenté aux Organisations Syndicales nationales.

La DDFiP du Finistère attend l'autorisation, qui ne devrait pas tarder à arriver, pour une diffusion auprès des Chefs de service et des agents de ce protocole, qui réaffirme les règles pour le télétravail (être équipé, être en capacité de travailler en autonomie, et avoir des tâches télétravaillables).

Une nouveauté à noter : **au vu du caractère exceptionnel de la situation sanitaire actuelle**, il serait autorisé, sur avis des Chefs de service, d'apporter de la documentation à son domicile.

Une Organisation Syndicale estime que le télétravail présente encore de grosses lacunes d'organisation : notamment sur Sirhius, où sur les plannings d'absence, il n'est pas aisé de faire la distinction entre les absences pour télétravail ou pour congé. Difficile donc de savoir qui est là ou pas, qui travaille ou pas.

M. Salaun informe les Organisations Syndicales que la Direction vient d'être dotée de 50 téléphones portables, et une commande de 100 téléphones supplémentaires vient d'être faite.

Il sera possible de procéder à un transfert d'appel de la ligne fixe du bureau vers le téléphone portable professionnel. Ces téléphones seront remis aux agents qui en feront la demande.

Solidaires demande qu'un mémo sur le transfert d'appel soit communiqué aux agents.

Une Organisation rappelle que le téléphone fait partie de nos missions, et que les téléphones portables doivent être fournis à tous les télétravailleurs, et non pas seulement à ceux en qui font la demande. Les agents en présentiel connaîtront sinon une surcharge de travail. M. Salaun en prend note.

Solidaires tient à saluer le travail fourni par les collègues de la CID (cellule informatique) pour satisfaire aux demandes en matière de télétravail. L'équipe de Quimper ayant eu, en outre, à faire face à son propre déménagement cette semaine.

Solidaires demande à avoir connaissance des chiffres au niveau des équipements informatiques, s'il y a encore des collègues volontaires pour le télétravail, et s'il existe des priorités.

M. Salaun répond que les agents dits «fragiles ou à risques» sont ultra prioritaires, mais que parmi ces collègues, certains ne veulent pas entendre parler de télétravail. Il faut ensuite définir des priorités par service.

M. Salaun remercie également les collègues de la CID qui n'ont pas une tâche facile en ce moment. Ils reçoivent des listes de noms d'agents à équiper. Ces listes changent souvent. Il y a des agents qui s'étaient portés volontaires, puis qui se rétractent. D'autres décident au dernier moment d'être équipés...

À ce jour, 372 agents sont équipés pour télétravailler.

Le 26 novembre, 160 télétravailleurs et 51 agents dits nomades (huissiers, vérificateurs...) travaillaient à leur domicile, soit 23,7 %.

Notre département se situe en dessous de la moyenne nationale, mais la région Bretagne, moins touchée que le reste du pays, a reçu une dotation en équipement pour le télétravail moindre et plus tardive.

Pour information, le service qui recense le plus de télétravailleurs est la Direction, les services qui en comptent le moins sont les trésoreries.

Solidaires intervient pour apporter une éventuelle explication à cette moyenne départementale, en prenant appui sur l'article du télégramme du 27 novembre 2020, qui explique pourquoi les départements Bretons sont moins touchés par la Covid-19.

De fait, les agents se sentent peut-être moins susceptibles de tomber malades, et ressentent moins le besoin de recourir au télétravail, dont les effets, notamment en matière de risques psycho-sociaux, sont désormais bien connus (isolement...).

Solidaires évoque également des tensions qui peuvent apparaître entre des agents en présentiel et ceux en télétravail, favorisant un climat déjà anxiogène. Ce climat dissuade certains agents de se mettre en télétravail.

Solidaires rappelle qu'il est de la responsabilité de la Direction de faire en sorte que le climat s'apaise, et qu'il convient de rappeler que les agents en télétravail sont aussi productifs que ceux en présentiel.

La pandémie de Covid-19, et la crise sanitaire qui en découle, accélèrent les nouvelles formes d'organisation du travail, en particulier le télétravail.

Si ces nouvelles formes d'organisation doivent absolument être encadrées, afin d'éviter tous risques psycho-sociaux, notre Organisation Syndicale considère que le télétravail, dans le cas d'une pandémie telle que la Covid-19, est une mesure de protection pour la santé de tous, et qu'il est nécessaire que la Direction en fasse la promotion.

La Direction est d'accord avec les 2 points évoqués par **Solidaires**, et confirme la crainte des chefs de certains services d'une stigmatisation des télétravailleurs.

Les Organisations Syndicales rappellent leur revendication d'une compensation financière pour les agents en télétravail.

Une Organisation Syndicale souhaite obtenir la confirmation que la CID ne fournit pas les prises CPL.

M. Salaun confirme que le service SSI est contre l'utilisation des CPL, qui pourraient altérer les ordinateurs. La Direction a décidé de financer ces boîtiers CPL via son budget.

Solidaires évoque des difficultés au niveau des réceptions, et indique qu'il est nécessaire d'établir des vacances afin que les agents puissent s'organiser.

Solidaires demande, une fois de plus, qu'un groupe de travail sur le télétravail soit mis en place rapidement.

M. Salaun ne s'y oppose pas, et rappelle que Mme Brigant y était d'ailleurs favorable, et va voir si cela peut être fait courant décembre.

3/ Messages envoyés aux Responsables de services

Tout d'abord, la Direction a tenu à rappeler les consignes d'information en cas de suspicion de Covid : le Responsable du service doit en avvertir ses agents, et communiquer également aux autres chefs de service, tout en conservant l'anonymat de l'agent. Le but est d'informer sans inquiéter.

La Direction insiste sur le fait que la prise en charge des cas contacts se fait très bien, et que si un agent n'est pas contacté, c'est qu'il n'est pas considéré comme cas contact.

Il a été demandé aux Chefs de service de délivrer des attestations de déplacement jusqu'au 31 décembre.

4/ Questions diverses

Application e-contact

Solidaires revient sur la situation de l'application e-contact, évoquée lors de l'audioconférence du 20 novembre, et constate qu'aucun message de la Direction n'est parvenu aux agents, comme cela avait été demandé, et réclame qu'un message de soutien leur soit adressé.

Visites CHSCT dans les services

M. Salaun rappelle les visites CHSCT, et nous informe que la visite prévue le 30 novembre à Landerneau devrait être reportée. En effet, le Chef de service sera absent ce jour-là.

M. Salaun estime qu'il serait intéressant que le Responsable de ce service y participe, car il a été acteur en première ligne de la réorganisation du site au vu la création du SGC. Mme Blavec va se renseigner afin de programmer cette visite le 2 décembre.

Crise sanitaire et réformes

Une Organisation Syndicale revient sur le fait que la crise sanitaire masque des réformes en cours, notamment le Nouveau Réseau de Proximité aux Finances Publiques.

Les agents vont être prochainement impactés, et ils sont encore dans le flou, et estiment ne pas avoir eu assez d'informations pour se projeter.

Solidaires appuie cette intervention, et demande également la suspension de toutes les réformes en cours.

Dotation de masques

Solidaires fait part de retours de la part de collègues sur les masques en tissu, qui à force d'être lavés, sont endommagés, notamment au niveau des élastiques. Nous rappelons notre demande d'une nouvelle dotation de masques en tissu rapidement.

Solidaires rappelle que les membres du CHSCT avaient demandé que tous les masques chirurgicaux, disponibles à la Direction et dans les services, soient distribués aux agents. Enfin **Solidaires** a rappelé sa demande concernant une dotation de masques inclusifs.

M. Salaun nous informe qu'il pourrait avoir très certainement une nouvelle dotation de masques en tissu émanant de la préfecture.

De plus, la Direction attend d'avoir un positionnement pour un financement de masques jetables par la Préfecture, de façon à compléter la dotation déjà présente à la Direction, afin que tous les agents puissent avoir une boîte de 50 masques chacun.

Quant aux masques inclusifs, les fournisseurs ont pris du retard dans la fabrication, la Direction espère être livrée d'ici 3 semaines.

Rappel du calendrier

03 décembre : groupe de travail immobilier NRP en visioconférence

04 décembre : prochaine audioconférence hebdomadaire

04 décembre : visite CHSCT à Brest Duquesne (SIP)

07 décembre : visite CHSCT à Quimper Ty Nay

08 décembre : CHSCT en audioconférence

CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES, CONGÉS, SALAIRE, TÉLÉTRAVAIL...



Des syndicalistes vous répondent du lundi au vendredi de 11h à 14h

